



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ministère public
Pl. Notre-Dame 4, Case postale, 1701 Fribourg

Recommandé

Monsieur
Marc-Etienne BURDET
Rue du Canal 14
1400 Yverdon-les-Bains

Ministère public MP
Staatsanwaltschaft StA

Pl. Notre-Dame 4, Case postale, 1701 Fribourg

T 026.305.39.39
mp@fr.ch, www.fr.ch/mp

—
Réf: ACL/CTU F 23 6293
Procureure générale adjointe: Alessia CHOCOMELI-LISIBACH
Collaboratrice: Céline Turan
T direct: +41 26 305 61 24
V/ Réf:

Fribourg, le 30 juin 2023

Votre courrier du 3 juin 2023

Monsieur,

Vous trouverez en annexe, le courrier de ce jour qu'adresse la Procureure générale adjointe, Madame Chocomeli-Lisibach à l'attention du Ministère public de la Confédération.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Céline Turan
Secrétaire

Annexe mentionnée

Reçu 8.7.2023



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ministère public
Pl. Notre-Dame 4, Case postale, 1701 Fribourg

Courrier A
Ministère public de la Confédération
Sahar Milani
Guisanplatz
3003 Benne

Ministère public MP
Staatsanwaltschaft StA

Pl. Notre-Dame 4, Case postale, 1701 Fribourg

T 026.305.39.39
mp@fr.ch, www.fr.ch/mp

—
Réf: ACL/MBB F 23 6293
Procureure générale adjointe: Alessia CHOCOMELI-
LISIBACH
Collaborateur/trice: Bonnet Bärfuss Marina
T direct: +41 26 305 45 65
V/ Réf:

Fribourg, le 30 juin 2023

Communication : reconnaissance de la compétence à raison du for Courrier du 3 juin 2023 de Marc-Etienne BURDET

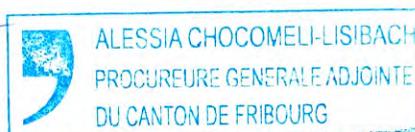
Monsieur le Procureur général suppléant,

Suite à votre demande de dessaisissement du 26 juin 2023, je vous informe que :

1. Le Ministère public du canton de Fribourg **ordonne** ce jour la reprise, sous le numéro de référence F 23 6293, du courrier du 3 juin 2023 de Marc-Etienne BURDET qui est identique à un courrier que nous avons reçu par un autre biais. Pour l'heure, il n'a pas encore été possible d'en saisir l'objet.
2. Demeurent réservés de nouveaux éléments qui nécessiteraient une reconsidération de la compétence.
3. La partie qui entend contester la présente communication (reconnaissance de compétence à raison du for) est invitée à le faire savoir au Ministère public, par courrier écrit et motivé, dans les 10 jours dès sa notification. Le Ministère public rendra ensuite une décision sujette à recours.

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur général suppléant, à l'assurance de ma considération distinguée.

Alessia CHOCOMELI-LISIBACH
Procureure générale adjointe



Communication par lettre recommandée :

—
Marc-Etienne BURDET

Copies pour information : Service comptable du MP

Ministère public, 1701 Fribourg

R

LAPOSTE



98.33.121927.00102210

Monsieur
Marc-Etienne BURDET
Rue du Canal 14
1400 Yverdon-les-Bains



Retour non recommandé

F 23 6293 / ACL / ctu

Lettre Recommandé Suisse

Numéro de l'envoi: 98.33.121927.00102210

Distribué

8 juillet 2023

Adresse de distribution

1400 Yverdon-les-Bains

Suivi des envois

08 juillet 2023 11:33	Distribué au guichet 1400 Yverdon-les-Bains 1
03 juillet 2023 14:41	Arrivée à l'office de retrait /à l'office de distribution 1400 Yverdon-les-Bains 1
03 juillet 2023 11:47	Avisé pour retrait 1400 Yverdon Distribution
03 juillet 2023 07:19	Arrivée à l'office de retrait /à l'office de distribution 1400 Yverdon Distribution
01 juillet 2023 03:26	L'envoi a été trié en vue de sa distribution 1300 Eclépens Centre Courrier
30 juin 2023 19:42	L'envoi a été trié en vue de sa distribution 1300 Eclépens Centre Courrier
30 juin 2023 17:00	Moment du dépôt de l'envoi 1300 Eclépens CC Dépôt
30 juin 2023 16:20	Votre envoi sera bientôt transmis à la poste